

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 22/08/2024 - 5236 - 2009 B 00302 - 513 713 016 - ALMASA

Désignation de l'entreprise : <u>SARL Almasa</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>Route de Blanzac 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>5 1 3 7 1 3 0 1 6 0 0 0 1 4</u>			Néant ☐
		Exercice N clos le. <u>31/10/2012</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
		CB	CC
		CD	CE
	DIVERS	CF	CG
		CH	CI
		CJ	CK
		CW	
		CM	
Comptes de régularisation	CN		
	CO	IA	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL Almasa		Néant ☐	
				Exercice N 31012024	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2700000...)			DA	2700000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	105725
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	2737312
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	371668
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	5914706
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	325210
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17700
	Dettes fiscales et sociales			DY	7586
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	350496	
Écarts de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6265203	
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	350496
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL Almasa					Néant ☐			
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	282000	FH		FI	282000
	Chiffres d'affaires nets *		EJ	282000	FK		FL	282000
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	4478
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	286478
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	53014
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	14955
	Salaires et traitements *						FY	164174
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	HS			GA	28785
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	564
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	261493
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24984	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	385501
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	13677
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	399179
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	30438
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	30438
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	368741	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	393725	

Désignation de l'entreprise SARL Almasa		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	990
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	990
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-990
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	21067
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	685657
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	313988
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	371668
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	4415
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	564
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	667501
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		
	facultatifs A6		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Détail en annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Détail en annexe			

SARL Almasa

Annexe aux comptes annuels
Date de clôture : 31/01/2024

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	86 358	-	-	86 358
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		87 923	-	-	87 923
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 456 519	38 624	-	4 495 144
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		4 456 519	38 624	-	4 495 144
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		4 544 442	38 624	-	4 583 066

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	41 798	28 785	-	70 584
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		43 363	28 785	-	72 149
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		43 363	28 785	-	72 149

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Capitaux propres	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS Châteaudis	40 000	99,96 %	3 507 875		32 341 052	663 156
	1 853 036	349 860	3 507 875		529 213	-
	Observation : /					
SAS Stepadis	1 200 000	65 %	780 000		28 255 719	1 265
	5 028 205	-	780 000		631 586	-
	Observation :					

2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Montant N-1
Créances rattachées à des participations	5 856	3 371
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	28 079	33 679
TOTAL	33 935	37 051

2.2.2 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

Elles s'élèvent à 3 121 € pour l'exercice clos au 31 janvier 2024 et ne concernent que des éléments d'exploitation.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 700 parts sociales de 3 857 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de mouvements sur l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	2 700 000	-	-	2 700 000
Réserves, primes et écarts	2 763 424	79 614	-	2 843 038
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	329 614	371 668	329 614	371 668
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 793 038	451 282	329 614	5 914 706

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Charges à payer	Montant N	Montant N-1
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	30 438	13 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 030	21 347
Dettes fiscales et sociales	2 887	13 297
TOTAL	50 355	48 297

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	183 619	183 619	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	3 032	3 032
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 692	3 692
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	692 500	692 500	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	3 121	3 121	-
TOTAL		885 964	885 964	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		17 700	17 700	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 713	1 713	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 699	4 699	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 174	1 174	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		325 210	325 210	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		350 497	350 497	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	293 913

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	282 000	-	282 000
Chiffre d'affaires net	282 000	-	282 000

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		393 725	-990
Impôt au taux de :	-	- 21 067	-
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts		372 658	-990

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Autres informations

La SARL Almasa intègre fiscalement la SAS Châteaudis, Route de Blanzac – 16120 Châteauneuf sur Charente – SIRET : 325 147 320.

ALMASA
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 700 000 euros
Siège social : Route de Blanzac
16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
513 713 016 RCS ANGOULEME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 14 JUIN 2024

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 JANVIER 2024 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 371 668,49 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 371 668,49 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve légale, soit 18 583,43 euros**
- **Dotation aux autres réserves, soit 103 085,06 euros**

Dividendes :

- **A titre de dividendes, soit 250 000 euros**

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 357,14 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14/06/2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

[.../...]

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,
La gérance

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Audit – Bureau de La Rochelle
9 rue Augustin Fresnel
BP 60013

17183 Périgny PDC 1

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique



ACCIOR
53 Rue Benjamin Franklin
CS 80 654

85 016 La Roche-sur-Yon Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros
Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE
RCS ANGOULÊME 513 713 016

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2024

SARL ALMASA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 700 000 euros

Siège social : route de Blanzac - 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE

RCS ANGOULÊME 513 713 016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 janvier 2024.

A l'assemblée générale de la société ALMASA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALMASA relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes Annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la cogérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la cogérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Rochelle et à la Roche-sur-Yon, le 13 juin 2024

Les Commissaires aux Comptes

BAKER TILLY STREGO



Sylvain GUEMANN

ACCIOIR LA ROCHE-SUR-YON



François CAILLAUD

SARL Almasa

Actif			Au 31/01/2024			Au 31/01/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	87 922	72 148	15 774	44 559
		Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières	Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	87 922	72 148	15 774	44 559
Participations évaluées par équivalence						
Autres participations		4 311 525		4 311 525	4 304 225	
Créances rattachées à des participations		183 618		183 618	152 294	
Autres titres immobilisés	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL	4 495 143		4 495 143	4 456 519	
	Total de l'actif immobilisé		4 583 066	72 148	4 510 917	4 501 078
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances	TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	699 223		699 223	1 811 184
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers	TOTAL	699 223		699 223	1 811 184	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 051 940		1 051 940	139 470	
	TOTAL	1 051 940		1 051 940	139 470	
Charges constatées d'avance		3 121		3 121	2 444	
Total de l'actif circulant		1 754 285		1 754 285	1 953 099	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		6 337 351	72 148	6 265 203	6 454 178	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				183 618	152 294	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		



Bilan passif

SARL Almasa

Passif		Au 31/01/2024	Au 31/01/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 2 700 000)	2 700 000	2 700 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	105 725	89 245
	Réserves statutaires	2 737 312	2 674 178
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	371 668	329 614
	Situation nette avant répartition	5 914 706	5 793 037
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		5 914 706	5 793 037
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	325 210	582 059
	Total	325 210	582 059
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Produits constatés d'avance	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 700	21 920
	Dettes fiscales et sociales	7 586	57 160
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		25 286	79 080
Total des dettes et des produits constatés d'avance		350 496	661 140
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		6 265 203	6 454 178
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	350 496	661 140

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



Compte de résultat

SARL Almasa

		France	Exportation	Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois	Du 01/02/2022 Au 31/01/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	282 000		282 000	282 000
	Chiffre d'affaires net	282 000		282 000	282 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			4 478	1 266
	Total			286 478	283 266
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			53 014	45 575
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés			14 955	15 656
	Salaires et traitements			164 174	164 226
	Charges sociales				
	Dotations - sur immobilisations amortissements			28 785	28 785
	d'exploitation - sur actif circulant provisions				
	- pour risques et charges				
	Autres charges			564	55
	Total			261 493	254 299
Résultat d'exploitation A				24 984	28 967
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
	Produits financiers de participations (4)			385 501	337 607
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			13 677	4
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières	Total			399 179	337 611
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			30 438	13 653
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			30 438	13 653
Résultat financier D				368 741	323 958
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E				393 725	352 926



Compte de résultat

SARL Almasa

		Du 01/02/2023 Au 31/01/2024 12 mois	Du 01/02/2022 Au 31/01/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	990	75
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	990	75
Résultat exceptionnel		F	
		-990	-75
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		21 067	23 237
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		371 668	329 614
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	4 415	1 266
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	564	54
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées	667 501	619 607
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



SARL Almasa

Annexe aux comptes annuels
Date de clôture : 31/01/2024

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Actif circulant	7
2.2.1	Produits à recevoir	7
2.2.2	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	7
2.3	Capitaux propres	7
2.3.1	Capital social	7
2.3.2	Variation des capitaux propres	7
2.4	Passifs et provisions	8
2.4.1	Provisions	8
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	9
2.6	Compte de résultat	11
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	11
3	Informations relatives à la fiscalité	12
3.1	Impôt sur les bénéfices	12
3.1.1	Ventilation	12
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	13
4.1	Autres informations	13



1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Aucun événement ni fait significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement –	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles –	-	-	-	-
	TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	86 358	-	-	86 358
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 565	-	-	1 565
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	87 923	-	-	87 923
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	4 456 519	38 624	-	4 495 144
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	4 456 519	38 624	-	4 495 144
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	4 544 442	38 624	-	4 583 066

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions				
Sur sol propre	-	-	-	-
Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles				
Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	41 798	28 785	-	70 584
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 565	-	-	1 565
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	43 363	28 785	-	72 149
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	43 363	28 785	-	72 149

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Capitaux propres	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS Châteaudis	40 000	99,96%	3 507 875		32 341 052	663 156
	1 853 036	349 860		3 507 875	529 213	-
	Observation : /					
SAS Stepadis	1 200 000	65%	780 000		28 255 719	1 265
	5 028 205	-		780 000	631 586	-
	Observation :					



2.2 Actif circulant

2.2.1 Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Montant N-1
Créances rattachées à des participations	5 856	3 371
Clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	28 079	33 679
TOTAL	33 935	37 051

2.2.2 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

Elles s'élèvent à 3 121€ pour l'exercice clos au 31 janvier 2024 et ne concernent que des éléments d'exploitation.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Le capital est composé de 700 parts sociales de 3 857€ de valeur nominale. Il n'y a pas eu de mouvements sur l'exercice.

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	2 700 000	-	-	2 700 000
Réserves, primes et écarts	2 763 424	79 614	-	2 843 038
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	329 614	371 668	329 614	371 668
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 793 038	451 282	329 614	5 914 706



2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Charges à payer	Montant N	Montant N-1
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	30 438	13 653
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 030	21 347
Dettes fiscales et sociales	2 887	13 297
TOTAL	50 355	48 297

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	183 619	183 619	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Impôts sur les bénéfices	3 032	3 032	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 692	3 692	-
	État et autres collectivités publiques	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
	Groupe et associés	692 500	692 500	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	3 121	3 121	-
TOTAL		885 964	885 964	-

Prêts Accordés en cours d'exercice

Remboursements obtenus en cours d'exercice



Annexe aux comptes annuels

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		17 700	17 700	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 713	1 713	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 699	4 699	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 174	1 174	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		325 210	325 210	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		350 497	350 497	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	293 913



2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	282 000	-	282 000
- Services			
Chiffre d'affaires net	282 000	-	282 000



3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	393 725	-990
Impôt au taux de : -	- 21 067	-
Impôt sur PVL	-	-
Résultat après impôts	372 658	-990

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.



4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Autres informations

La SARL Almasa intègre fiscalement la SAS Châteaudis, Route de Blanzac – 16120 Châteauneuf sur Charente – SIRET : 325 147 320.